

## **COMMUNIQUÉ DE PRESSE**

### **Une troisième hausse en 15 mois : Une véritable insulte pour la population québécoise!**

Par Hélène Arsenault, membre du comité Énergie de l'Union des consommateurs

En 1962, lors de la nationalisation de l'électricité, le pacte social établi entre la nouvelle société d'état et la population du Québec garantissait aux Québécois des tarifs d'électricité uniformes, stables et parmi les plus bas en Amérique du Nord. Aujourd'hui, force est de constater la dérive de la mission d'Hydro-Québec. La troisième demande de hausse tarifaire en 15 mois constitue une insulte pour l'ensemble de la population québécoise. N'oublions pas que c'est elle qui a servi (et qui sert encore) de caution à notre chère société d'état, en tant que clientèle captive, lui garantissant des milliards de dollars en liquidités par le biais de sa facture mensuelle. Ce monopole, nous l'avons mis en place pour assurer notre sécurité énergétique. La fierté qui nous habitait devant une telle réussite a fait place à du cynisme, de la méfiance, voire de la colère devant l'arrogance d'Hydro-Québec et le secret dont elle entoure plusieurs de ses activités. Le manque de transparence entretenu par Hydro a créé une véritable crise de confiance à son égard au sein de la population québécoise.

#### **Des gouvernements complices**

Les différents gouvernements qui se sont succédés à Québec ont vite pris goût aux dividendes lucratifs et ont oublié de ramener Hydro-Québec à sa vocation première: fournir aux Québécois une électricité au meilleur coût possible. En 1996, la loi 116 confirmait cet important virage en divisant artificiellement Hydro-Québec en trois entités distinctes, en prenant bien soin de soustraire la plus importante et la plus lucrative, Hydro-Québec Production, aux redditions de compte devant la Régie de l'énergie. Quant aux deux autres entités, Hydro-Québec Distribution et TransÉnergie, elles se voyaient imputer des coûts auparavant assumés par la Production, ce qui a nécessairement affecté leur « rentabilité ». La logique de cette loi est maintenant rendue au point de rechercher des rendements comparables à d'autres entreprises énergétiques évoluant sur le marché nord américain. Cette logique ramènera Hydro-Québec-Distribution et TransÉnergie, chaque année, devant la Régie de l'énergie pour exiger des tarifs permettant d'atteindre ces fameux rendements. Cette troisième demande de hausse tarifaire en 15 mois en est une démonstration limpide et inquiétante. Et comme entreprise intégrée, Hydro-Québec affiche désormais des profits records à chaque trimestre, ce qui en fait une véritable vache à lait pour le gouvernement à qui elle remet 50% de ses dividendes. Cette relation incestueuse entre Hydro-Québec et le gouvernement est en train de nous desservir, il est trop facile pour le gouvernement de se servir de la facture d'Hydro comme source de revenus.

#### **Mais que paient donc les clients résidentiels quand ils acquittent leur facture d'Hydro-Québec?**

Pas que de l'électricité, c'est de plus en plus évident...Au-delà de l'épais mystère qui enveloppe les chiffres de notre société d'état, au-delà des choix qui sont faits et qui nous échappent, les Québécois se font répéter ad nauseam que les dividendes viennent enrichir les coffres de l'état et qu'ils constituent une contribution aux programmes sociaux. Mais l'Union des consommateurs s'oppose à cette façon de faire et exige que le gouvernement passe par la fiscalité pour garnir ses coffres et s'acquitter de ses responsabilités. En jouant avec les tarifs d'électricité, le gouvernement agit de façon régressive, en imposant à chacun, surtout les plus démunis, un tarif gonflé qui devient une taxe déguisée.

### **Une hausse injustifiée et inéquitable**

Contrairement à la loterie ou l'alcool, l'électricité est un bien essentiel. Notre climat entraîne d'importants coûts de chauffage et une majorité de Québécois comptent sur l'électricité pour se chauffer. Année après année, Hydro-Québec annonce des profits record et inégalés : mais ce n'est donc jamais assez? Cette recherche de rendements toujours plus importants ne doit pas se faire sur le compte des Québécois! Les hausses de tarifs affectent directement les citoyens moins fortunés. Il existe encore au Québec de nombreux taudis mal isolés, détériorés, loués à des locataires qui ont peu de moyens. Dans les milieux ruraux, on trouve une multitude de petits propriétaires occupants ne disposant pas des revenus nécessaires pour isoler convenablement leur maison. Tous ces gens font un effort disproportionné pour acquitter leurs coûts de chauffage, et ce sont eux qui seront le plus affectés par les hausses injustifiées des tarifs d'Hydro-Québec.

En fait, c'est toute la population du Québec qui se voit imposer des hausses injustifiées! Ces hausses ne contribueront en rien à la nouvelle politique d'efficacité énergétique, réclamée depuis tellement d'années. Les hausses sont demandées pour augmenter le rendement de Hydro-Québec Distribution. Nous refusons cette logique qui dénature le pacte social. Nous demandons à la Régie de refuser cette demande et espérons qu'Hydro-Québec trouvera une façon simple de recréer le lien de confiance avec sa clientèle résidentielle québécoise, en la traitant comme ce qu'elle est: ses premiers et seuls vrais actionnaires.

D'ici là, dans le cadre de sa campagne « Opération-Vigie », l'Union des consommateurs invite les citoyens à faire savoir à Hydro-Québec qu'ils ne sont pas satisfaits des justifications données pour cette troisième hausse de tarifs. À partir d'aujourd'hui (6 décembre), des groupes de citoyens assisteront ponctuellement aux audiences de la Régie de l'énergie pour dire à Hydro-Québec qu'ils les ont à l'oeil!

-30-

Informations :  
Isabelle Thérien, membre du comité Énergie  
Union des consommateurs  
(514) 277-7959